

DEC183212INSB

Décision portant fermeture de l'unité mixte de service n°3387 intitulée « Centre de Ressources biologiques Xénopes »**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC161224DGDS du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3387 intitulée « Centre de Ressources biologiques Xénopes » et nommant M. Christophe Heligon directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis de la directrice de l'institut des sciences biologiques ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

L'unité mixte de service n°3387 intitulée « Centre de Ressources biologiques Xénopes » fermera le 31 décembre 2018.

Article 2

À compter de cette même date, il est mis fin aux fonctions de M. Christophe Heligon en qualité de directeur de ladite unité.

Article 3

À compter de cette même date, l'intégralité des biens, des droits et obligations de ladite unité seront repris par l'unité mixte de service n°3480 intitulée « Biologie Santé et Innovation Technologique ».

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 décembre 2018

Le président- directeur général
Antoine Petit

